

PROJET GIZ-ACC

INTÉGRATION DE LA GESTION DU RISQUE CLIMATIQUE DANS LA PLANIFICATION LOCALE

RAPPORT DE MISSION
COMMUNE D'AGADIR MELLOUL



Réalisé par :

Mohamed BEHNASSI
Consultant GIZ

20 mai 2013

I. CONTEXTE ET OBJECTIFS DU PROJET

Le changement climatique est maintenant reconnu comme un risqué sérieux pour le développement et peut même neutraliser les efforts déployés dans ce domaine dans le passé et le futur aussi. Dans les pays où le développement dépend des ressources naturelles et des facteurs climatiques, on prévoit que le changement climatique aura des impacts négatifs croissants sur la production alimentaire et agricole, les ressources halieutiques, la biodiversité animale et végétale, les ressources hydriques, le tourisme et les autres activités dépendantes des services écosystémiques. Dans plusieurs régions, les systèmes socio-écologiques subissent déjà et de manière graduelle les impacts du changement climatique. Pour ces raisons, le risque climatique constitue actuellement une préoccupation croissante pour les décideurs à tous les niveaux.

Au Maroc, où le bien-être économique et social est fortement tributaire des ressources environnementales – notamment les ressources hydriques, forestières, halieutiques et agricoles – le risque climatique représente une menace sans précédent pour le développement d'un nombre croissant de collectivités déjà fragiles (taux de pauvreté élevés, dégradation et insécurité environnementales, émigration, faible accès aux services de base, etc.). Quels que soient les engagements pris au niveau international pour réduire les gaz à effet de serre (GES), et à cause de l'inertie du système climatique, un certain degré de changement climatique reste inévitable.

Il est donc urgent de s'adapter aux impacts déjà existents et attendus. L'intégration de l'adaptation au changement climatique (ACC) dans la planification du développement est préconisée à présent comme une condition préalable à l'amélioration durable des moyens de subsistance des populations et des régions les plus vulnérables. Le renforcement de leur résilience devient donc crucial et l'une des priorités de l'agenda politique dans plusieurs pays. L'objectif de l'ACC n'est pas de maintenir le *statu quo*, étant donné que cela ne sera tout simplement pas possible pour la plupart des systèmes socio-écologiques, mais plutôt de réduire les impacts négatifs du changement climatique tout en tirant parti des opportunités qui peuvent se présenter. On recommande vivement à présent de mettre l'accent sur les mesures qui contribuent à accroître notre capacité d'adaptation et notre connaissance des principales vulnérabilités. Ces stratégies sont plus efficaces lorsque le risque climatique est intégré aux processus décisionnels à tous les niveaux.

Toutefois, c'est au niveau local que l'ACC doit occuper une place importante. Cela s'explique par trois raisons principales : 1) les impacts du changement climatique se manifestent visiblement sur le plan local ; 2) la vulnérabilité et la capacité d'adaptation sont déterminées par les conditions locales surtout que les indices de vulnérabilité à l'échelle nationale ou régionale masquent souvent de considérables variations de vulnérabilité au plan local ; et enfin 3) les activités d'adaptation sont souvent mieux étudiées au niveau local – des décisions en termes de stratégies et d'investissements pour assurer des moyens de subsistance peuvent représenter des exemples réels d'adaptation et ces exemples permettent de suivre et d'évaluer la mesure dans laquelle les politiques, programmes et

projets favorisent l'ACC – tout en étant possible de les répliquer à plus grande échelle, de les réviser ou encore d'en tirer des leçons et de bonnes pratiques.

Le Maroc, en tant que pays très concerné par l'enjeu climatique, a adopté une stratégie basée sur deux principes : d'une part la mise en œuvre d'une politique d'atténuation des émissions de GES lui permettant de contribuer à son développement global, notamment grâce à l'introduction des technologies propres ; et d'autre part l'anticipation d'une politique d'adaptation qui renforce la résilience de ses systèmes socio-économiques et écologiques au risque climatique tout en tirant avantage des opportunités offertes.

C'est dans ce contexte que le projet GIZ-ACC, réalisé au niveau de la région de Sous Massa Draâ (SMD), a inscrit dans son plan d'opérations la Mission : « Intégration des risques climatiques dans les plans de développement communaux (PCD) ». À cet effet, un échantillon de communes a été retenu par le Comité de pilotage¹ du projet au niveau de la région SMD. Il s'agit de six communes rurales relevant de 4 provinces (Inezgane Ait Melloul, Tiznit, Chtouka Ait Baha et Taroudant) répondant aux critères de sélection convenus et dont le PCD a été approuvé par leur conseil communal. La moitié de ces communes a été proposée dans le cadre de coopération avec l'Agence Nationale des Zones Oasiennes et de l'Arganier (ANDZOA).

1 ^{er} groupe de communes	2 ^{ème} groupe de communes ²
- Commune Ouled Dahou (Préfecture Inezgane Ait Melloul)	- Commune d'Ait Baha (Province Chtouka Ait Baha)
- Commune Ait Ouafka (Province Tiznit)	- Commune Urbaine de Taliouine (Province de Taroudant)
- Commune Aglou (Province Tiznit)	- Commune Rurale d'Agadir Melloul (Province de Taroudant)

Le projet « Intégration des risques climatiques dans les plans de développement communaux (PCD) » a pour objectif majeur de réviser les PCD des communes choisies pour permettre l'intégration des risques climatiques. En d'autres termes, la mission a pour finalité de rendre ces PCD résilients face aux risques climatiques en y intégrant la logique de l'ACC durant le processus d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation desdits PCD. Au total, il s'agit, en identifiant et atténuant les différents risques climatiques, de positionner ces communautés et leurs écosystèmes dans une trajectoire de développement local durable.

Plus précisément, la mission avait pour tâches principales :

- la lecture et l'analyse des PCD des communes choisies tout en dégagant l'état des lieux pour les risques climatiques en terme de vulnérabilité ;
- l'animation des ateliers participatifs au niveau des communes choisies en impliquant toutes les parties intéressées ;

¹ Comité intersectoriel présidé par la région et la wilaya

² Choies dans le cadre du partenariat : Projet ACC-ANDZOA

- la présentation des résultats lors des ateliers de restitution au niveau des communes et lors de l'atelier régional ;
- l'établissement d'un compte rendu des ateliers ;
- la rédaction de 2 à 3 fiches techniques sur les mesures prioritaires retenues par commune, dans la perspective de leur mise en œuvre ; et
- la participation à un atelier de capitalisation au niveau national.

II. MÉTHODOLOGIE ADOPTÉE POUR LA RÉALISATION DE LA MISSION

Durant les phases de la mise en œuvre, le consultant a fait recours à l'outil « Climate Proofing (CP4Dev) », développé par la GIZ. Cet outil permet d'intégrer les risques dus au changement climatique dans les plans et projets de développement et dans la planification budgétaire. En d'autres termes, l'outil CP4Dev permet :

- l'analyse des politiques, programmes, stratégies et mesures en vue de leur exposition actuelle ou future au changement climatique et l'incorporation des mesures d'adaptation spécifiques requises ;
- la prise en considération systématique de la problématique d'adaptation au changement climatique dans les processus décisionnels tels que la planification politique et économique et la programmation budgétaire.

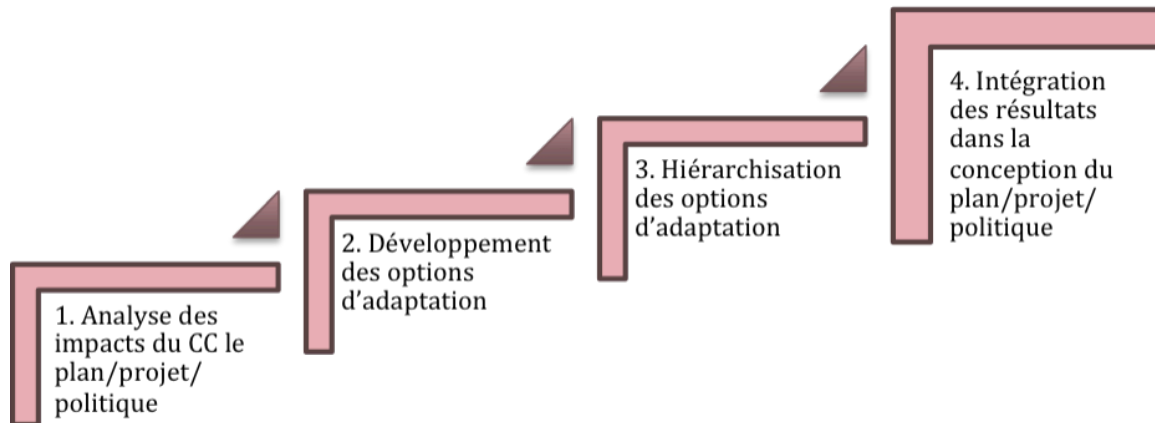
L'utilisation de l'outil peut se faire dans plusieurs cas de figures :

Niveau projet	Niveau communal	Niveau national
les résultats (ou objectifs) des projets risquent d'être compromis au cas où les impacts négatifs des CC n'ont pas été pris en compte lors de l'élaboration de tels projets. L'outil CP4Dev permet d'évaluer la vulnérabilité et de proposer des options d'adaptation appropriées. Actuellement, une Étude d'Impact Environnemental (EIE) est exigée pour l'élaboration de tout nouveau projet. Cette EIE peut être couplée avec l'outil CP4Dev pour déterminer la sensibilité d'un projet aux impacts négatifs des CC. Il permet d'identifier et d'intégrer les options d'adaptation prioritaires pour garantir l'atteinte des objectifs initiaux du projet en tenant compte des stimuli climatiques.	Au niveau des communes, la prise en compte du risque climatique dans les PCD est actuellement vitale. Le CP4Dev peut être une solution, à condition que les aspects méthodologiques soient adaptés à ce contexte spécial.	L'outil CP4Dev permet d'analyser la vulnérabilité au changement climatique d'un programme ou politique à l'échelle nationale (p. ex. en intégrant le CP4Dev dans l'INDH ou le Plan Maroc Vert).

L'analyse des politiques, programmes, stratégies et mesures en vue de leur exposition actuelle ou future aux impacts des changements climatiques et la prise en considération explicite et systématique de la problématique d'adaptation au changement climatique dans les processus décisionnels, tels que la planification économique et la programmation

budgétaire, est une science nouvelle. Elle se base sur le savoir plus étendu du changement climatique en comparaison avec le passé.

Les différentes étapes d'application du CP4Dev :



Plus précisément, les 4 étapes du CP4Dev comprennent ce qui suit :

1^{ère} étape : Analyse de la vulnérabilité au changement climatique d'un projet/plan/politique

- Les informations sur le projet/plan/politique et les tendances climatiques qui peuvent avoir des impacts négatifs sur leurs objectifs ou résultats sont collectées pour les unités d'exposition ;
- Les effets biophysiques et socioéconomiques de ces tendances climatiques sur les unités d'exposition sont déterminés.

2^{ème} étape : Développement des options d'adaptation

L'impact potentiel de ces effets sur les objectifs du projet/plan/politique et la probabilité de réalisation de ces stimuli climatiques sur les unités d'exposition sont évalués. Les options d'adaptation permettant de réduire les impacts de ces stimuli climatiques sur l'atteinte des objectifs du projet/plan/politique sont identifiées.

3^{ème} étape : Hiérarchisation des options d'adaptation

La hiérarchisation des différentes options identifiées se fait à l'aide de critères tels que le rapport coûts-utilité, le non-regret, le degré de réduction de la vulnérabilité, la faisabilité politique/économique ou les effets secondaires positifs ou négatifs.

4^{ème} étape : Intégration des résultats dans la conception/révision du projet/plan/politique

Les mesures d'adaptation sont intégrées d'une manière appropriée et sont l'objet de suivi et d'évaluation.

Il faut noter que le défi majeur dans l'application de l'outil CP4Dev est l'acquisition de l'information locale et régionale, incluant les données sur les aléas climatiques et les probables impacts directs et indirects. Toutefois, et malgré que le changement climatique comporte des risques et des effets négatifs, il serait abusif d'imputer tout problème à ce phénomène. À titre d'illustration, les problèmes liés à la dégradation du milieu naturel et au changement climatique s'amplifient souvent mutuellement. Par conséquent, Il s'agit de relever ce défi : la recherche de la solution appropriée exige une analyse de la situation dans toute ses dimensions technique, économique et institutionnelle...

III. ÉTAPES DE RÉALISATION DE LA MISSION

Suivant les termes de référence de cette Mission, le Consultant – et en étroite collaboration avec le conseiller technique de la GIZ au niveau d'Agadir, l'OREDD Agadir ainsi que l'ANDZOA pour les communes d'Ait Baha, Taliouine et Agadir Melloul – a pu animer une série d'ateliers participatifs dans les six communes choisies. Le processus a démarré :

- dans une **première phase**, par un atelier de lancement du projet dans chaque commune tout en assurant la participation d'un large éventail d'acteurs (élus, représentants des autorités locales, acteurs associatifs, représentants des coopératives, des enseignants, agents de développement local, techniciens, représentants des services extérieurs déconcentrés, etc.) ; et
- dans une **deuxième phase**, par une réunion avec un comité restreint proposé par chaque commune dans l'objectif d'aboutir à des recommandations précises basées sur les résultats du premier atelier élargi ; et enfin
- dans une **troisième phase**, par un atelier de restitution au niveau de chaque commune pour présenter les résultats de la mission et recueillir les remarques et propositions des parties prenantes en vue de finaliser le rapport définitif.

Dans les différentes phases, et dans un esprit participatif, une attention particulière a été accordée à la représentation de toutes les composantes socio-économiques, notamment les groupes vulnérables (comme les femmes), les différents douars des communes choisies ainsi que les représentants des services externes.

IV. COMPTE-RENDU DES INTERVENTIONS AU NIVEAU DE LA COMMUNE D'AGADIR MELLOUL (Province de Taroudant)

Monographie :

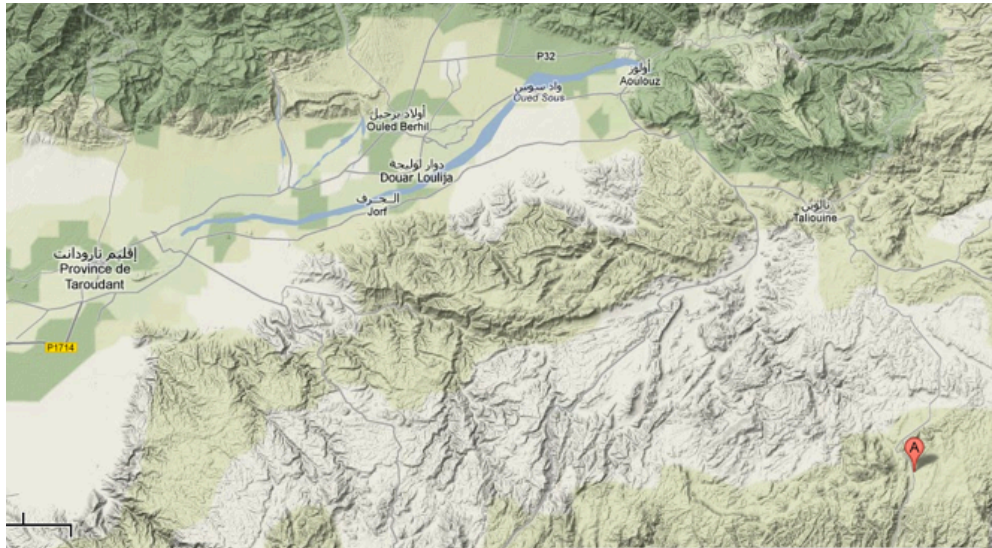


Fig. 1 - La position géographique de la Commune d'Agadir Melloul

La Commune d'Agadir Melloul a été créée en 1964 comme commune rurale rattachée à la municipalité de Taliouine, Province de Taroudant, Région Souss-Massa-Draa. Son territoire s'étend sur une superficie d'environ 172 km², aux confins de l'Anti-Atlas, et comprend 56 douars. La commune appartient au secteur bioclimatique des montagnes à exposition atlantique. Le climat de la région est de type semi-aride. Les régimes pluviométriques sont simples, caractérisés par un maximum d'automne-hiver et un minimum d'été (moyenne annuelle des précipitations : 295 mm), les régimes thermiques présentent un profil exactement inverse (9 C° en janvier et 25,8 C° en juillet). La Commune dispose d'une superficie arable ne dépassant pas 1200 ha et des ressources hydriques insuffisantes provenant essentiellement de la nappe phréatique.

La population totale de la Commune est de 8756 (57 % femmes/ 43 % Hommes) et 1307 ménages selon le recensement de 2004. La population active représente 48,5 %, mais le taux de chômage y reste élevé. L'activité économique de la population est basée principalement sur l'agriculture et l'élevage (employant 47,9 % de la population active), suivis par le BTP (4,9%) et le commerce (3,1 %). L'économie de la commune reste généralement très fragile et ses potentialités restent sous-exploitées, notamment dans le domaine agricole et touristique. De plus, la Commune souffre de la fragilité de ses infrastructures et de l'insuffisance des services sociaux publics, ce qui affecte négativement le niveau de vie de sa population.

1. Atelier du lancement du projet

Date et lieu : 12 novembre 2012, Institution scolaire, Commune d'Agadir Melloul

40 participants :

- Président du Conseil communal
- Secrétaire général de la commune
- Quelques membres du Conseil communal
- Présidents et membres d'associations locales et citoyens
- 2 représentants de l'ANDZOA
- Expert technique de la GIZ
- Consultant de la GIZ

Les travaux de cette rencontre ont été inaugurés par les discours du Président de la Commune suivi par celui de l'Expert technique de la GIZ et du Représentant de l'ANDZOA qui ont mis en exergue le contexte national, régional et local du Projet GIZ-ACC et ses retombées pour les zones concernées. La présentation animée par le Consultant GIZ en arabe a mis l'accent sur les éléments suivants :

Changement climatique : défi majeur pour le développement local

- Cause, déterminants, impacts et scénarios
- Stratégies d'adaptation et d'atténuation

Présentation du projet : intégration du risque climatique dans la planification locale

- Contexte global et particulier du projet
- Objectif principal et résultats escomptés
- Démarche méthodologique

Mesures d'adaptation au niveau de la commune – approche participative

Atelier 1 : Impacts potentiels du CC sur le développement de la Commune

Atelier 2 : Capacités existantes en terme d'ACC au niveau de la Commune

Atelier 3 : Options et mesures d'adaptation à investir

Après cette présentation, l'auditoire a été scindé en trois groupes pour animer les trois ateliers signalés ci-haut. Après la restitution des résultats, un débat a été animé pour collecter d'autres remarques et idées.

الورشة 1	الورشة 2	الورشة 3
حسن الصبار	فايز	الجمعي محمد
محمد بن الطالب	آيت محمد حمد	آيت بلة محمد
الصادقي كس	بن محمد الحسين	حكيف كس
أيد هومني عبد الرحمان منصور	أيد منصور محمد	محمد قارن
بركوكس الكسبين	الدرويش محمد	بوقارن محمد
أيد باعة كس	محمد أيد يحيى	الكسناوي محمد
أبراهيم بن علي	سعيد محمد	الكيلالي عبد الله
أيد منصور محمد	الكسبي أركا	محمد أمكا
أيد بجان براهيم	جيو محمد	باشكارا عبد الله
بوهدار كس	الداودي محمد	أيد هومني براهيم
دعينة محمد	أيد بورين الكسبين	أكديدي محمد
أيد يحيى كس	رلا بن علي	حسن أوش
	الكناض محمد	أيد هومني منصور
	أمين رشيد	مناضل الكس

Liste des participants aux trois ateliers



Ouverture des travaux



Atelier 1

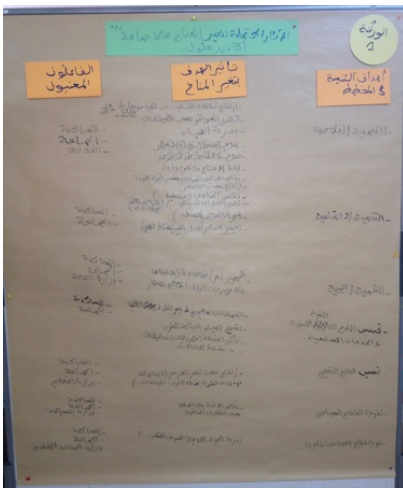


Atelier 2



Atelier 3

Restitution des travaux des ateliers



Résultats de l'atelier 1



Résultats de l'atelier 2



Résultats de l'atelier 3

Synthèse des résultats des ateliers :

Atelier 1 :

Impacts potentiels du changement climatique sur le développement de la Commune d'Agadir Melloul

Objectifs de développement dans le PCD	Comment l'objectif est affecté par le CC ?	Région(s) où le risque est élevé	Acteurs devant contribuer aux étapes suivantes
Promotion de l'activité agricole	- Recul de la production et de la productivité agricole pour plusieurs causes : ressources hydriques limitées à cause des	- Parcelles cultivées et terres pastorales	- Commune d'Agadir Melloul - ONG et coopératives

	<p>sécheresses récurrentes ; recul des terres arables et de la superficie cultivée (érosion hydrique à cause des inondations, désertification) ; recul du couvert végétal et des terres pastorales et cherté de l'alimentation animale, ce qui freine l'activité de l'élevage)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Recul de la biodiversité animale (disparition de certaines espèces) - Revenus agricoles décroissants à cause des sécheresses récurrentes (exemple de l'élevage) - Vagues de froid et de chaleur extrêmes 	<p>situées dans le périmètre de la Commune</p>	<p>locales</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Agriculture - INDH - Bailleurs de fonds - Population
<p>Développement social et santé</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Émigration et exode rural à cause de la pauvreté, chômage et sécheresses récurrentes - Changement des sources de revenus par une partie de la population (changement d'activités) professionnelles) - La santé de la population est menacée à cause : des vagues de froid et de chaleur extrêmes, l'irrégularité des précipitations, la malnutrition, le faible accès à l'eau potable dans certains douars et l'absence de l'assainissement liquide - Le centre de santé est disponible mais n'est pas bien équipé sur le plan technique et humain (ex. manque d'une salle d'accouchement et d'une sage femme) - Faible sensibilisation du public dans le domaine sanitaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Population - Commune d'Agadir Melloul 	<ul style="list-style-type: none"> - Commune d'Agadir Melloul - Ministère de la Santé/ Développement social - INDH
<p>Amélioration de l'accès aux infrastructures et services de base</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les inondations contribuent à la dégradation de l'infrastructure routière - Accès à l'eau potable et à l'électricité non généralisé - Effets des inondations récurrentes sur le réseau électrique et de communication - Manque de transport entre les douars et la Commune 	<ul style="list-style-type: none"> - Population - Commune d'Agadir Melloul 	<ul style="list-style-type: none"> - Commune d'Agadir Melloul - ONEP - ONE - Ittissalat Al Maghrib (IAM) - Ministère de transport et d'équipements - Ministère de

	<ul style="list-style-type: none"> - Enclavement d'une grande partie de la population dans plusieurs douars - Manque d'assainissement liquide dans les douars 		l'Intérieur
Promotion de la scolarisation	<ul style="list-style-type: none"> - Le taux d'abandon scolaire augment à cause des vagues de froid et de chaleur extrêmes, des inondations, etc.) - Absence des écoles dans certains douars - Certaines institutions scolaires ne sont bien équipées - Taux d'analphabétisme élevé chez la plupart des parents - Le travail précoce des enfants empêche leur scolarisation 	<ul style="list-style-type: none"> - Population - Commune d'Agadir Melloul 	<ul style="list-style-type: none"> - Commune d'Agadir Melloul - Population - Ministère de l'Enseignement - INDH - Acteurs de la société civile
Développement du tourisme	<ul style="list-style-type: none"> - Faible attractivité touristique de la Commune à cause de la variabilité climatique - Capacités d'accueil limitées - Manque d'un bureau d'orientation touristique (BOT) 	<ul style="list-style-type: none"> - Population - Commune d'Agadir Melloul 	<ul style="list-style-type: none"> - Population - Commune d'Agadir Melloul - Ministère du tourisme - ONG
Développement de l'artisanat	<ul style="list-style-type: none"> - Rareté des matières premières (laine et bois...) - Problème de commercialisation 	<ul style="list-style-type: none"> - Population - Commune d'Agadir Melloul 	<ul style="list-style-type: none"> - Population - Commune d'Agadir Melloul - Ministère de l'artisanat

**Atelier 2 :
Capacités existantes en terme d'ACC au niveau
de la Commune d'Agadir Melloul**

Capacités institutionnelles	<ul style="list-style-type: none"> - La gouvernance locale de développe et s'ouvre progressivement sur d'autres parties prenantes (associations, coopératives, services externes, bailleurs de fonds et citoyens...) - Administration territoriale : coordination et incitations - Appui des services externes : Agriculture, Équipements, Santé, Éducation, etc. - Appui des conseils régional et provincial - Appui de l'ANDZOA, ONEP, OREDD, GIZ, ORMVA, Université Ibn Zohr, et des associations et coopératives dynamiques - Institutions scolaires : sensibilisation, formation, expérimentations - Centre de santé : suivi de la sécurité sanitaire au niveau de la commune (accès aux soins, veille sanitaire) - Gendarmerie Royale : sécurité
Capacités financières	<ul style="list-style-type: none"> - Budget global de la Commune d'Agadir Melloul (qui reste insuffisant) - Dons accordés aux associations et coopératives - Financement accordé dans le cadre de l'INDH - Financement accordé par le FEC

Capacités humaines et techniques	<ul style="list-style-type: none"> - Financement accordé dans le cadre de PAGER - Soutien de l'ONE - Soutien du Ministère de la Santé
	<ul style="list-style-type: none"> - Main-d'œuvre active - Population majoritairement jeune (65%) - Femmes actives au niveau de la Commune (organisées en coopératives) - Société civile active (associations et coopératives) - Infrastructures de base (électricité, routes, santé, éducation) disponibles - Réseau de communication disponible
Potentialités naturelles	<ul style="list-style-type: none"> - Produits de terroir divers (amandiers, safran...) - Couvert végétal divers (plantes aromatiques et médicinales...) - Paysages et relief montagneux - Terres arables fertiles
Planification (PCD)	<ul style="list-style-type: none"> - Expérience en matière de planification qui a donné lieu au PCD et tous les projets qui y sont programmés - La protection de l'environnement est l'un des objectifs majeurs de développement au niveau du PCD
Expériences locales et contraintes	<ul style="list-style-type: none"> - « Maison de safran » pour la commercialisation du produit - Projet d'assainissement liquide - Centre de santé rural - L'existence de 5 auberges touristiques - Inondations de 1985 avec des effets dévastateurs sur la Commune - Canicule de l'été 2011 et le froid excessif du 2012 - Le cheptel souffre de maladies et manque d'un médecin vétérinaire - Insuffisance des capacités logistiques pour gérer les catastrophes risques naturels - Absence des ouvrages pour la rétention ou la collecte des eaux - Manque d'associations actives dans le domaine de l'environnement - Manque de formations dans le domaine de l'environnement - Manque d'institutions socio-culturels - Manque d'ouverture sur les partenariats - Climat aride et insuffisance des ressources hydriques - Insuffisance des activités génératrices de revenus - Émigration et exode rural - Manque du pavage de 80% des routes dans les douars - Abandon scolaire - Pénurie des cadres éducatifs dans certains douars (10%) - Impacts de l'assainissement liquide traditionnel sur la nappe phréatique - Le centre de santé ne dispose pas suffisamment de ressources humaines et d'équipements - L'impacts des oueds sur l'agriculture

Atelier 3 :

Options et mesures d'adaptation à investir par la Commune d'Agadir Melloul

Options et mesures d'adaptation	Utilité
Gestion durable et valorisation des ressources hydriques dédiées à l'utilisation	- Généraliser l'accès de la population à l'eau potable

<p>domestique (eau potable) au travers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le financement des projets d'exploration d'autres sources d'eau - La réalisation des projets hydriques qui peuvent bénéficier d'un financement partiel externe 	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la santé de la population au travers la lutte contre les maladies liées au faible accès à l'eau potable - Encouragement de la scolarisation des enfants
<p>Gestion durable et valorisation des ressources hydriques dédiées à l'utilisation agricole au travers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La réhabilitation des séguias - L'exploration d'autres puits collectifs à des fins agricoles - Recherche d'autres cultures alternatives résistantes aux sécheresses et moins consommatrices d'eau - Traitement des points menacés par les risques climatiques 	<ul style="list-style-type: none"> - Promotion de l'activité agricole et d'élevage au niveau de la Commune qui restent la principale source de revenus - Maintenir la population sur place et lutter contre l'exode rural et l'émigration - Développement du couvert végétal et conservation du sol
<p>Valorisation et promotion des activités artisanales (surtout la tapisserie et la poterie) et touristiques (tourisme des montagnes)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Développement des activités AGR - Diversification des revenus de la population - Stabiliser la population et lutter contre l'exode et l'émigration
<p>Gestion des risques climatiques dans les régions menacées et fragiles au travers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La mise à disposition des acteurs de l'information environnementale et climatique appropriée - La réalisation d'une carte de risques climatiques 	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer la résilience de la Commune face aux risques climatiques et environnementaux - Permettre à la Commune de développer sa capacité de veille - Fournir des inputs aux processus décisionnels et prise en considération des considérations environnementales et climatiques dans les décisions et la planification locale
<p>Renforcement des capacités d'adaptation de la Commune aux risques climatiques sur les plans financier, humain et technique</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Rendre la commune plus résiliente au risque climatique et capable de gérer efficacement les risques climatiques - Neutraliser les effets du changement climatique sur la sécurité humaine et le développement économique au niveau de la Commune - Stabiliser la population et lutter contre l'exode et l'émigration
<p>Organisation des campagnes de sensibilisation sur les risques climatiques et leurs impacts ainsi que les opportunités offertes dans les domaines d'adaptation et d'atténuation</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Développer chez les acteurs publics et privés ainsi que la population des connaissances suffisantes sur le risque climatique susceptibles d'orienter leurs comportements et leurs activités dans le sens de la prise en compte systématique de ce risque dans les actions entreprise
<p>Ouverture sur les acteurs de la société civile</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer la gouvernance locale et participative - Réaliser des projets de développement en mutualisant les ressources et le savoir-faire

2. Réunion avec le comité restreint

Date et lieu : 29 janvier 2013, Maison de Safran, Commune de Taliouine

8 participants :

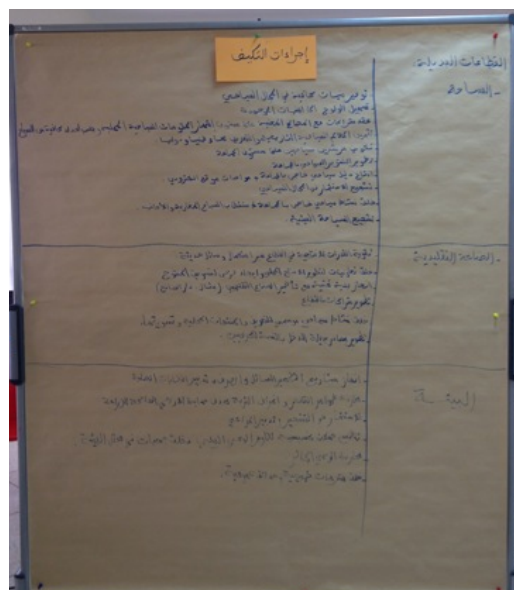
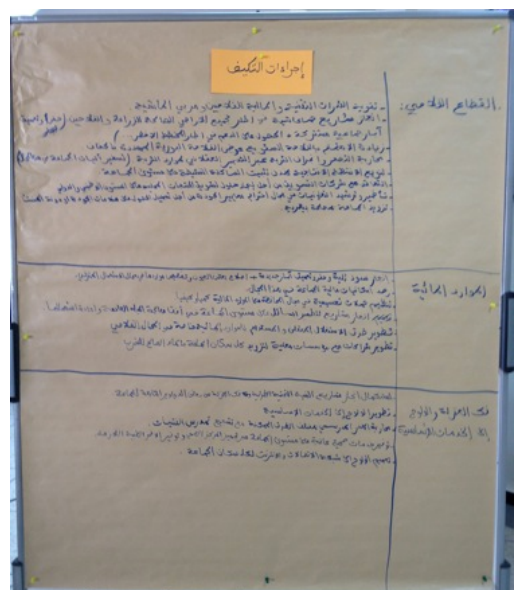
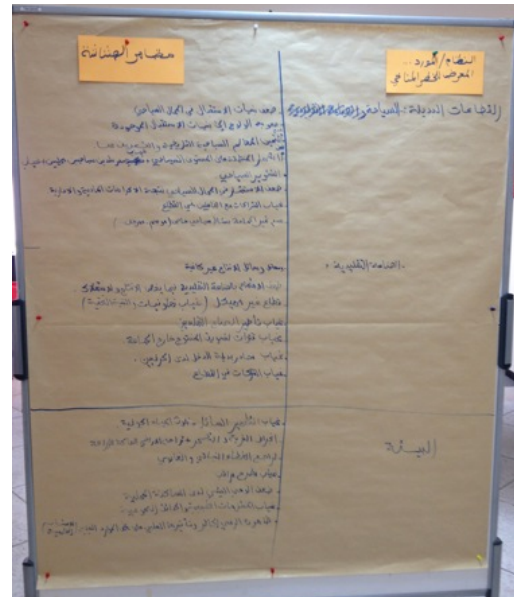
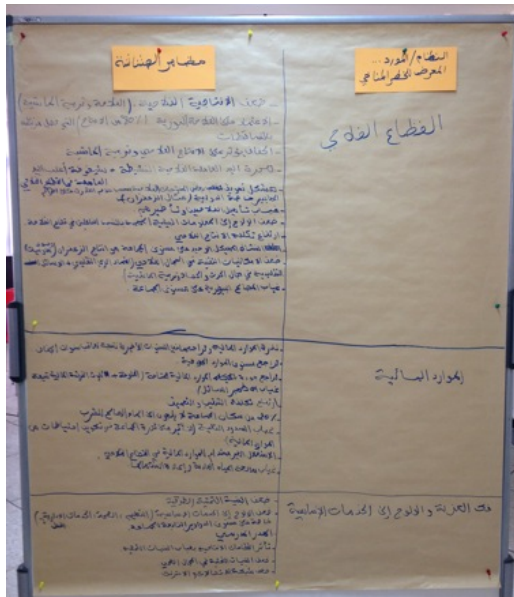
- Secrétaire général de la Commune d'Agadir Melloul
- Certains membres du Conseil communal de la Commune d'Agadir Melloul
- Présidents et membres de certaines associations et coopératives locales actives
- Représentant de l'ANDZOA
- Expert technique de la GIZ
- Consultant de la GIZ

Les travaux de cette réunion ont été lancés par le Consultant en mettant l'accent sur les points suivants :

- Rappel des résultats de l'atelier de lancement du projet organisé le 12 novembre 2012.
- Rappel de l'objectif du projet : réviser le PCD de la Commune pour permettre l'intégration systématique des risques climatiques dans la planification locale.
- Rappel de l'objectif de la réunion : nécessité d'approfondir la discussion sur les impacts présents et futurs du changement climatique sur le processus de développement de la Commune ; analyse des vulnérabilités existantes au risque climatique ; proposition des mesures d'adaptation à mettre en œuvre par la Commune dans l'objectif de neutraliser les impacts présents et pressentis ; et bénéficier des opportunités offertes dans le cadre d'une stratégie d'adaptation explicite et bien réfléchie.



Démarrage de l'atelier participatif



Restitution des résultats

Synthèse des résultats de l'atelier :

Unité d'exposition	Vulnérabilités constatées	Mesures d'adaptation
Ressources hydriques	<ul style="list-style-type: none"> - Les sécheresses récurrentes, l'irrégularité des précipitations et l'utilisation non durable des ressources hydriques dans l'agriculture ont causé le recul du disponible en eau au niveau de la Commune (ressources superficielles et souterraines). - Régression de la qualité des ressources hydriques disponibles (salinité, pollution de la nappe à cause de l'assainissement traditionnel...) - Coûts élevés de la prospection 	<p>Augmenter le disponible en eau au travers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La mise en place des ouvrages pour la collecte des eaux de pluie en vue d'alimenter la nappe phréatique et l'agriculture irriguée - La prospection de nouveaux puits et approfondissement des puits existants - Réhabilitation de certaines sources d'eau pouvant alimenter la consommation domestique - L'organisation des campagnes de sensibilisation dans le domaine de l'utilisation durable et rationnelle des

	<p>de nouveaux puits et de l'approfondissement des puits existants</p> <ul style="list-style-type: none"> - 20% de la population n'ont pas accès à l'eau potable - absence des barrages ou d'ouvrages de rétention et de collecte des eaux et faible capacité en matière de constitution des réserves hydriques - absence de traitement des eaux usées et leur réutilisation <p>Les ressources hydriques disponibles ne couvrent pas généralement les besoins des populations et de l'agriculture dans la Commune. Par conséquent, des pertes de revenus sont généralement enregistrées au niveau des différentes catégories de la population liées principalement au recul de l'agriculture et de l'élevage, principale activité socio-économique au niveau de la Commune.</p>	<p>ressources hydriques</p> <ul style="list-style-type: none"> - La diffusion des moyens et de bonnes pratiques pour une utilisation rationnelle et durable des ressources hydriques dans le domaine agricole - La rationalisation de l'utilisation des eaux d'irrigation par l'emploi des techniques modernes (localisée, goutte-à-goutte) - La réalisation du projet d'assainissement liquide pour protéger les ressources hydriques souterraines et superficielles contre la pollution dans la perspective de traiter les eaux usées et leur réutilisation - Le développement des partenariats dans des institutions locales dans le but d'alimenter toute la population de la Commune en eau potable - L'investissement dans des cultures consommant moins d'eau et résistant aux impacts du changement climatique - Utilisation des énergies renouvelables dans le pompage des eaux souterraines pour augmenter le disponible en eau avec moins d'émission de carbone
<p>Développement agricole</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Recul de la productivité de l'agriculture et de l'élevage - Recul de la rentabilité de l'agriculture à cause des coûts élevés de la production et de la petite taille des superficies cultivées - Dépendance de l'agriculture pluviale (bour) à hauteur de 80%. Cette agriculture reste tributaire des précipitations, elles-mêmes irrégulières et insuffisantes - Les sécheresses récurrentes affectent négativement l'agriculture et l'élevage - L'émigration de la main-d'œuvre agricole et vieillissement d'une grande partie de la main-d'œuvre agricole - Faible commercialisation de certains produits de terroir à cause de l'incapacité de se 	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement des capacités financières et techniques des agriculteurs - Réalisation des projets agricoles communaux dans le cadre de l'agrégation des terres arables pour développer la productivité et la rentabilité (prospection de nouveaux puits ou approfondissement des puits existants, obtention du soutien dans le cadre du Plan Maroc Vert-PMV) - Encouragement de l'agriculture irriguée au lieu de l'agriculture pluviale qui reste menacée par les sécheresses récurrentes - Orientation des agriculteurs pour la sélection des cultures adaptées avec les spécificités de la région et avec les contraintes environnementales — surtout climatique et hydrique — comme le cactus, le caroubier, l'olivier, le pommier, l'amandier et le safran - Encouragement de l'investissement dans d'autres produits de terroirs

	<p>conformer aux normes internationales en vigueur (exemple du safran)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Manque d'encadrement et de qualification des agriculteurs - Faible accès aux informations environnementales utiles pour les acteurs dans le domaine agricole - La seule activité structurée au niveau de la Commune et la production du Safran (existence des coopératives). - Insuffisance des équipements et moyens techniques dans le domaine agricole et prédominance des moyens traditionnels dans le domaine de l'irrigation, du LABOUR, de récolte et d'élevage - Manque d'un service vétérinaire au niveau de la Commune - Faible productivité de l'élevage animale à cause des variétés à faible productivité et le nombre limité du cheptel. - Vieillesse des arbres et le recul de la fertilité du sol conduisent au recul de la productivité des produits de terroir. - Les terres arables disponibles restent insuffisantes et en diminution à cause des inondations et de l'érosion hydrique - L'attractivité de l'activité agricole connaît une baisse pour plusieurs raisons, à savoir : la pénurie de la main-d'œuvre agricole due à l'exode rural, la faible rentabilité de l'investissement agricole, manque de l'esprit d'initiative, l'utilisation des techniques traditionnelles et la prédominance des cultures vivrières. - Faible investissement dans les produits de terroir malgré leur haute valeur ajoutée (olivier, 	<p>adaptés avec les spécificités géo-climatiques de la Commune</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lutte contre la désertification et l'érosion via la gestion rationnelle du sol (utilisation des moyens techniques de la Commune dans ce domaine) - Diversification des activités productives dans le but de maintenir la population active au niveau de la Commune - Contractualisation avec des sociétés spécialisées pour résoudre le problème de commercialisation des produits de terroir sur les plan national et international - Recours aux variétés animales hautement productives pour booster l'élevage au niveau de la Commune et par conséquent développer la production des viandes et des produits laitiers. - Encadrement et orientation des coopératives dans le domaine de la certification (environnementale, qualité, etc.) pour faciliter l'obtention des labels ou de l'Indication Géographique (IG). - Équipement de la Commune par un service vétérinaire
--	---	--

	<p>amandier, cactus...)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Absence de coopératives agricoles et de partenariats entre les acteurs concernés - Les populations locales manquent de connaissances et de capacités dans le domaine agricole. 	
<p>Activités alternatives (Tourisme)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Faiblesse des capacités d'accueil et d'animation touristiques - Difficulté d'accès aux capacités d'accueil touristiques disponibles - Non valorisation des potentialités touristiques au niveau de la Commune, notamment les potentialités écologiques (position stratégique, atouts naturels, microclimat...) et historiques - Faible commercialisation du produit touristique local - Faible investissement dans le tourisme à cause des difficultés financières et administratives - Manque de guides touristiques locaux et de signalisation touristique - Manque de partenariat avec les acteurs dans le domaine touristique - Absence d'une activité touristique (festival, Moussem, etc.) pouvant marquer la Commune 	<ul style="list-style-type: none"> - Développement des capacités d'accueil et d'animation suffisantes - Faciliter l'accès aux infrastructures touristiques existantes - Développement de partenariats avec les acteurs concernés dans l'objectif de médiatiser les potentialités touristiques locales et d'attirer des flux suffisants de touristes - Valorisation des atouts naturels et historiques de la Commune sur le plan national et international - Réalisation d'un guide touristique propre à la Commune et la création d'un site internet dans le sens de faire connaître aux tiers les potentialités de la Commune - Amélioration de la signalisation touristique - Encouragement de l'investissement dans le tourisme local - Développement d'une activité touristique propre à la Commune pour attirer les touristes nationaux et étrangers - Promotion du tourisme écologique et de montagne au travers la valorisation des atouts naturels de la Commune - Mise en place d'un centre d'orientation touristique (BOT) et formation des guides touristiques locaux
<p>Activités alternatives (Artisanat)</p>	<p>Faible productivité de l'artisanat pour plusieurs facteurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Moyens de production limités - Faible intérêt vis-à-vis de l'activité et des produits de l'artisanat - Activité non structurée (manque d'infrastructures et de coopératives) - Absence d'encadrement des artisans 	<ul style="list-style-type: none"> - Développement des capacités de production artisanale via l'utilisation des moyens modernes - Création des coopératives pour développer la production locale et prospection des opportunités de commercialisation - Développement d'une infrastructure appropriée comme « la maison de l'artisan » - Promotion des partenariats dans le

	<ul style="list-style-type: none"> - Absence de canaux de commercialisation. - Absence des partenariats dans le domaine - Manque de sources alternatives chez les artisans 	<p>secteur artisanal</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développement d'une activité touristique saisonnière propre à la Commune pour présenter et commercialiser le produit local auprès des touristes - Développement des activités génératrices de revenus au profit des artisans pour casser leur dépendance exclusive de l'artisanat
Désenclavement et accès aux services publics de base	<ul style="list-style-type: none"> - Faible infrastructure routière - Faible accès aux services publics de base (éducation, santé, services administratifs, transport, eau potable, assainissement...), notamment au niveau des douars faisant partie de la Commune - Le service de santé au niveau de la Commune souffre de plusieurs faiblesses (insuffisance des moyens humains et techniques) - L'abandon scolaire - Effet négatif du manque d'infrastructures sur les activités productives - Réseau de télécommunication (téléphone, internet) reste en deçà des besoins 	<ul style="list-style-type: none"> - Achèvement de la réalisation des projets d'infrastructure routière - Développement d'accès aux services de base - Lutte contre l'abandon scolaire par tous les moyens tout en encourageant la scolarisation des filles. - Amélioration du service de santé au niveau de la Commune par l'équipement du centre de santé en place et la mise à disposition des cadres sanitaires suffisants - Généralisation de l'accès au réseau de télécommunication (téléphone, internet) pour toute la population
Environnement et sécurité environnementale	<ul style="list-style-type: none"> - Le manque d'assainissement liquide affecte la nappe phréatique - L'érosion hydrique et la désertification contribuent au recul des terres arables - Recul du couvert végétal et forestier - Absence d'une décharge contrôlée - Faible conscience environnementale chez la population locale - Absence des parcs naturels et jardins publics - Phénomène de pâturage des nomades et ses effets négatifs sur certaines ressources naturelles, notamment les plantes médicinales - Faible effort en matière d'implantation et de 	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation des projets d'assainissement liquide et solide - Lutte contre la désertification et l'érosion pour protéger les terres arables et maintenir le couvert végétal et la biodiversité - Adoption des projets en matière d'implantation, de reboisement et des gestion des parcours - Organisation des campagnes de sensibilisation et création des associations actives dans le domaine environnemental - Lutte contre le pâturage des nomades - Création des parcs naturels et de jardins publics - Renforcement des infrastructures adaptées avec les risques climatiques et naturels - Mise en place d'un système d'alerte précoce contre les catastrophes

	<p>reboisement</p> <ul style="list-style-type: none"> - Absence d'une carte de risques naturels et de vulnérabilité sociale - Absence d'un système d'alerte précoce contre les catastrophes naturelles (inondations, événements climatiques extrêmes) - Insuffisance des informations environnementales et socio-économiques actualisées et fiables pour la prise de décision au niveau de la Commune. 	<p>naturelles</p> <ul style="list-style-type: none"> - Encouragement de la production et de la distribution des informations environnementales et socio-économiques actualisées et fiables - Réalisation d'une carte de vulnérabilité écologique et sociale pour permettre au processus de développement local de prévenir le risque en réduisant la vulnérabilité écologique et socio-économique des populations et des territoires (<i>la carte de vulnérabilité écologique montre les zones exposées au risque de glissements de terrain ou d'inondations à partir des données concernant la forêt, la perméabilité du sol et la végétation / La carte de vulnérabilité sociale fournit des données concernant la pauvreté et le revenu</i>). Cela aidera les décideurs à prioriser leurs choix et interventions dans le cadre de l'ACC
<p>Capacités d'adaptation de la Commune au CC</p>	<p>Les capacités d'adaptation de la Commune dans le domaine de l'ACC restent limitées en comparaison avec l'ampleur des impacts présents et attendus du changement climatique</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'un service environnemental au niveau de la Commune capable d'exercer une fonction de veille, de suivi, de sensibilisation, de collecte et de diffusion des informations auprès des décideurs et de la population. Cette mesure peut être réalisée dans le cadre de la restructuration de la Commune et nécessite le recrutement de nouvelles compétences ou la formation des compétences existantes. - Renforcement des capacités humaines par la formation des différents acteurs pour leur permettre de comprendre et de gérer les risques environnementaux et climatiques. L'OREDD et la GIZ s'engagent à fournir l'assistance dans ce cadre, notamment sur le plan de la formation et l'encadrement des organisations de la société civile pour leur permettre de s'impliquer fortement dans tout processus d'ACC comme force de proposition, d'action ou de lobbying. - Développement de la prise de conscience environnementale parmi les décideurs et la population.

3. Atelier de restitution

Date et lieu : 5 avril 2013, Maison de Safran, Commune de Taliouine

Liste de présence

Atelier de révision du PCD de la commune Agadir Melloul 05/04/2013

Nom et prénom	Fonction	N° téléphone	Adresse email	Signature
Abdelmajid MITOUINI	Secrétaire général	066117835		
MOHAMED AFERYAD	P. ASS. ANCIEN	0660220487		
HASSAN YAKI	Membre ASS. TALIOUT	0670596102		
ABDELLAH BENTABIA	ASS. ANCIEN	0670223722		
LHOUPAÏNE ZELMOUDEN	Pré. ASS. TALIOUT	0668053268		
ALI FAIZ	Pré. ASS.	0610094556		
EL. OUMAIN EL. HASSAN	Rédacteur de la Commune Agadir Melloul	0672504327		
Abdelmajid ELKHEDR	Rédacteur GIZ	0673329027		
Brahim ARDOUD	Conducteur de l'Agence Melloul	0662142335		
HARZOUKE LAHCEN	GIZ-ACC	0661625610	lahcen.maryah@giz.de	
Mohamed BEHDARS	Consultant GIZ	0668466447		



Atelier de restitution

Ont pris part à cet atelier 11 participants : le Secrétaire général du Conseil communal, les fonctionnaires de la Commune, les présidents des associations locales, l'expert technique de la GIZ au niveau d'Agadir ainsi que le Consultant de la GIZ. Durant cet atelier, celui-ci a présenté les résultats des ateliers précédents selon l'outil « CP4dev » tout en expliquant aux participants les étapes futures liées au projet. Puis un débat riche a été animé pour recueillir les commentaires et les propositions des participants. Durant cette rencontre,

d'autres informations et idées ont été dégagées, ce qui a servi à l'enrichissement et à la finalisation du présent rapport.

CONCLUSION :

Durant les phases de réalisation de la mission au niveau de la Commune d'Agadir Melloul, avec l'application de l'outil « CP4dev », nous avons pu constater une dynamique marquée par ce qui suit :

- L'expérience de la Commune en matière d'application des démarches participatives (par exemple lors de l'élaboration du PCD) et de partenariat a facilité la mobilisation d'un nombre importants de participants dans les ateliers organisés dans le cadre du présent projet d'intégration de l'ACC dans la planification communale.
- L'implication active des différents participants aux ateliers ci-haut a donné lieu à des résultats importants en termes d'informations, d'idées et de propositions. Cela nous a permis de collecter le maximum d'informations sur des situations marquées initialement par l'insuffisance ou l'absence de données et d'informations formalisées.
- La représentativité de l'auditoire nous a permis de croiser les idées et les perspectives dans le sens d'aboutir à des conclusions à caractère consensuel. Cependant, l'absence d'autres catégories de participants (comme les femmes, les représentants des services externes, etc.) dans les ateliers organisés a empêché d'avoir une idée sur leurs inputs et perspectives.
- L'organisation de la mission sous forme de trois ateliers selon une configuration et objectifs variés et une logique pédagogique progressive nous a permis de rendre l'outil « CP4dev » accessible et praticable pour la majorité des participants. Cela facilitera aussi la possibilité pour d'autres acteurs (comme les ONG actives au niveau de la Commune) de répliquer l'expérience à leur niveau dans l'avenir.
- Les spécificités géographique, démographique, environnementale, économique et culturelle de la Commune d'Agadir Melloul, ainsi que les changements observés durant les dernières années, ont facilité l'assimilation du risque climatique par les participants aux ateliers ainsi que le niveau de vulnérabilité de la Commune aux impacts présents et attendus du CC. Par conséquent, l'importance de l'intégration de l'ACC dans la planification communale a été rapidement appréhendée par les acteurs concernés.

Dans la perspective de choisir des mesures d'adaptation prioritaires à mettre en œuvre avec l'appui de la GIZ, et en référence aux résultats des ateliers présentés ci-haut, les mesures suivantes sont recommandées :

N°	Titre du projet	Objet du projet
1	Création d'un puits collectif avec l'utilisation de l'énergie solaire pour le pompage de l'eau	<ul style="list-style-type: none">- Irrigation des terres agricoles destinées à l'agriculture vivrière, à l'arboriculture (caroubier, amandier, pommier, olivier) et à certains produits de terroir (comme le safran).- Pour ce faire, il y a nécessité de créer une fédération des associations au bénéfice de 7 douars dans l'objectif de

		faciliter l'agrégation des terres agricoles et aussi l'installation de l'infrastructure d'irrigation
2	Financement d'un local et des moyens de production au bénéfice d'une coopérative d'élevage caprin	<ul style="list-style-type: none"> - Permettre aux femmes, relevant de certains douars, d'assurer la valorisation des produits laitiers - Ce projet est en complémentarité avec le premier en termes d'approvisionnement en matière première et en matière d'alimentation du cheptel
3	Financement d'un local pour la création d'un centre de formation en artisanat au profit des femmes	<ul style="list-style-type: none"> - Dynamisation de l'artisanat local (notamment la tapisserie et la poterie), création des activités génératrices de revenus, valorisation du savoir local et renforcement des capacités d'adaptation des bénéficiaires. - Il est à noter que les équipements nécessaires ainsi que les besoins en formation seront financés par l'INDH

FICHES TECHNIQUES DES MESURES ACC PRIORITAIRES POUR LA COMMUNE D'AGADIR MELLOUL

FICHE DU PROJET 1

Titre du projet ou de l'action :

CRÉATION D'UN PUIITS COLLECTIF AVEC L'UTILISATION DE L'ÉNERGIE SOLAIRE POUR LE POMPAGE DE L'EAU

Localisation :

Commune d'Agadir Melloul

Porteur du projet

Nom : Fédération des associations à créer

Nom du président (e) : Mr. **À ajouter**

Adresse : **À ajouter**

Justification du projet par rapport aux risques climatiques:

Les sécheresses récurrentes et l'irrégularité des précipitations ont causé le recul du disponible en eau superficielle et souterraine au niveau de la Commune d'Agadir Melloul, et par conséquent l'agriculture se trouve affectée sachant que la Commune reste connue par la prédominance de l'agriculture pluviale, qui reste elle-même tributaire des précipitations irrégulières et insuffisantes. Conjuguées aux coûts élevés de la prospection de nouveaux puits et de l'approfondissement des puits existants en vue de développer l'agriculture irriguée, qui ne représente que 20% de l'activité agricole, le maintien de l'agriculture comme principale source de revenu et moyen de lutte contre l'émigration et l'insécurité alimentaire se trouve actuellement menacé. De plus, il faut signaler que les ressources hydriques disponibles ne couvrent pas généralement les besoins des populations et de l'agriculture. Par conséquent, des pertes de revenus sont généralement enregistrées au niveau des différentes catégories de la population dont l'activité principale est basée sur l'agriculture.

Objectif principal :

Permettre l'irrigation des terres agricoles destinées à l'agriculture vivrière, à l'arboriculture (caroubier, amandier, pommier, olivier) et à certains produits de terroir (comme le safran)

Objectifs spécifiques :

- Maintenir l'agriculture comme principale source de revenus et moyen de lutte contre l'émigration et l'exode rural
- Renforcer la sécurité alimentaire locale en maintenant les cultures maraîchères
- Création d'un effet d'entraînement sur d'autres agriculteurs pour suivre le même exemple
- Développer le couvert végétal et la biodiversité tout en conservant le sol

Résultats attendus :

Ce projet a le potentiel de réduire la vulnérabilité de la Commune au risque climatique et de renforcer sa résilience par la conservation des terres arables et le maintien de l'activité agricole, considérée comme principale source de revenus et facteur de sécurité alimentaire pour un nombre important de ménages.

Activités :

- Création d'un puits collectif
- Utilisation de l'énergie solaire pour le pompage de l'eau
- Création d'une fédération d'associations au bénéfice de 7 douars pour faciliter l'agrégation des terres agricoles et l'installation de l'infrastructure d'irrigation.

Types et nombre de bénéficiaires :

Directement, la population pratiquant l'agriculture au niveau de la Commune (7 douars). Indirectement, toute personne exerçant une activité génératrice de revenus liée aux exploitations agricoles concernées ainsi que les consommateurs des produits agricoles et alimentaires issus de ces exploitations.

Partenaires potentiels : à déterminer

- Techniques :
- Financiers :

Durée : à déterminer

Coût : à déterminer

FICHE DU PROJET 2

Titre du projet ou de l'action :

FINANCEMENT D'UN LOCAL ET DES MOYENS DE PRODUCTION AU BÉNÉFICE D'UNE COOPÉRATIVE D'ÉLEVAGE CAPRIN

Localisation :

Douars de la Commune d'Agadir Melloul

Porteur du projet

Nom : Coopérative d'élevage caprin
Nom du président (e) : Mr./Mme **À ajouter**
Adresse : **À ajouter**

Justification du projet par rapport aux risques climatiques:

Le projet s'inscrit dans les activités agricoles génératrices de revenus pour les femmes de certains douars de la Commune d'Agadir Melloul où le taux de pauvreté reste élevé, notamment parmi cette catégorie vulnérable. La diversification des sources de revenus reste aussi une mesure d'adaptation recommandée pour maintenir la population sur place et lutter contre l'émigration et l'exode rural et l'insécurité alimentaire. La complémentarité entre ce projet et le premier projet ci-haut sur le point d'approvisionnement en matière première et en matière d'alimentation du cheptel est un élément à considérer également.

Objectif principal :

Contribution à la création des richesses via la promotion des activités génératrices de revenus au profit des femmes qui reste une catégorie très vulnérable aux risques climatiques, à la pauvreté et à l'exclusion.

Objectifs spécifiques :

- Développement des activités AGR surtout avec le recul de l'agriculture
- Lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire.
- Maintien de la population sur le territoire et lutte contre l'exode rural et l'émigration

Résultats attendus :

- Insertion des femmes dans la vie socio-économique de la région.
- Renforcement des capacités d'adaptation des femmes en réduisant leur pauvreté et chômage et en développant leur savoir-faire

Activités :

- Financement d'un local pour une coopérative d'élevage caprin où les femmes assureront la valorisation des produits laitiers
- Fourniture des moyens de production au bénéfice de ladite coopérative.

Types et nombre de bénéficiaires :

Les bénéficiaires directs sont les femmes relevant de certains douars de la Commune d'Agadir Melloul (**mentionner le nombre de douars et de personnes si c'est possible**). Indirectement, les consommateurs des produits laitiers issus de l'exploitation.

Partenaires potentiels : à déterminer

- Techniques :
- Financiers :

Durée : à déterminer

Coût : à déterminer

FICHE DU PROJET 3

Titre du projet ou de l'action :

FINANCEMENT D'UN LOCAL POUR LA CRÉATION D'UN CENTRE DE FORMATION EN ARTISANAT AU PROFIT DES FEMMES

Localisation :

Commune d'Agadir Melloul

Porteur du projet

Nom : Conseil Communal de la Commune d'Agadir Melloul
Nom du président (e) : Mr. **À ajouter**
Adresse : **À ajouter**

Justification du projet par rapport aux risques climatiques:

Le projet s'inscrit dans les activités génératrices de revenus (AGR) pour les femmes de certains douars de la Commune d'Agadir Melloul où le taux de pauvreté reste élevé, notamment parmi cette catégorie vulnérable. La diversification des sources de revenus reste aussi une mesure d'adaptation recommandée pour maintenir la population sur place et lutter contre l'émigration et l'exode rural ainsi que l'insécurité alimentaire.

Il est à noter que les équipements nécessaires ainsi que les besoins en formation seront financés par l'INDH.

Objectif principal :

Ce projet permettra :
- la dynamisation de l'artisanat local (notamment la tapisserie et la poterie)

- la création des activités génératrices de revenus
- la valorisation du savoir-faire local
- le renforcement des capacités d'adaptation des bénéficiaires.

Objectifs spécifiques :

- Développement des activités AGR surtout avec le recul de l'agriculture
- Lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire.
- Maintien de la population sur le territoire et lutte contre l'exode rural et l'émigration.

Résultats attendus :

- Réduction de la pauvreté et amélioration du niveau de vie des femmes via la promotion des activités génératrices de revenus.
- Stimulation d'une dynamique locale basée sur l'artisanat et promotion du développement social
- Renforcement de la résilience de la population vis-à-vis des risques climatiques
- Insertion des femmes dans la vie socio-économique de la région.
- Renforcement des capacités d'adaptation des femmes en réduisant leur pauvreté et chômage

Activités :

Financement d'un local pour la création d'un centre de formation en artisanat au profit des femmes

Types et nombre de bénéficiaires :

Les bénéficiaires sont les femmes relevant des douars de la Commune d'Agadir Melloul (**mentionner le nombre de douars et de personnes si c'est possible**)

Partenaires potentiels : à déterminer

- Techniques :
- Financiers :

Durée : à déterminer

Coût : à déterminer
